



**Monsieur Mars Di Bartolomeo**  
**Président de la Chambre des Députés**



Luxembourg, le 16 mars 2017

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures.

En juillet 2014, Monsieur le Ministre avait annoncé que le CR119 serait fermé provisoirement pour une année après l'ouverture de l'A7 et la construction de la voie d'insertion sur la N11 au Waldhof et que cette période serait mise à profit pour analyser le trafic sur le CR126 et la N11 afin de décider par la suite de la fermeture définitive ou non du CR119.

Dans ce contexte, j'aimerais poser la question suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

- Monsieur le Ministre peut-il me renseigner pour quand la fermeture provisoire du CR119 est-elle planifiée ?
- Au vu de l'accident récent sur la N11, Monsieur le Ministre n'estime-t-il pas que le CR119 doit rester ouvert afin de donner un meilleur accès aux services de secours et de dévier le trafic en cas de besoin ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération

Françoise Hetto  
Députée



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Développement durable  
et des Infrastructures

Luxembourg, le 24 avril 2017



**Monsieur Fernand Etgen  
Ministre aux Relations avec  
le Parlement**

**Service Central de Législation  
43, boulevard F.D. Roosevelt  
L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°2842 du 16 mars 2017 de l'honorable députée Madame Françoise Hetto-Gaasch, concernant la fermeture du CR 119, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch**  
**Ministre du Développement durable  
et des Infrastructures**

**Réponse de Monsieur François BAUSCH, Ministre du Développement durable et des  
Infrastructures à la question parlementaire  
n° 2842 du 16 mars 2017 de Madame la Députée Françoise HETTO-GAASCH**

Par sa question parlementaire, l'honorable Députée voudrait avoir des informations complémentaires concernant la fermeture annoncée du CR119 entre le lieu-dit Stafelter et sa bifurcation avec la route N11.

L'abandon du tronçon du CR119 avait initialement été prévu avec l'ouverture à la circulation de la dernière section Waldhaff - Lorentzweiler de la Route du Nord A7 en septembre 2015. Cependant, l'abandon devra être accompagné de mesures d'aménagement au carrefour Stafelter (CR119/CR126) et surtout au carrefour Waldhaff (N11/CR126), dont notamment l'extension de la voie d'insertion sur la N11.

Les travaux de la voie d'insertion sur la N11 n'ont pas encore commencé, étant donné que le projet initial a dû être modifié à plusieurs reprises. En plus, en considérant que pour la région Echternach/Junglinster le bus représente la seule alternative pour un déplacement moyennant les transports en commun, il a été décidé d'intégrer le projet de la voie d'insertion au carrefour Waldhaff dans un projet global étudiant l'aménagement d'une voie pour bus sur la route N11 entre Gonderange et l'échangeur Waldhaff.

L'avant-projet sommaire de ce projet global est actuellement en étude. Ainsi, il est programmé que les travaux d'aménagement d'une voie d'insertion sur la N11 à Waldhaff pourront se faire vers la fin 2018, de sorte qu'une fermeture provisoire du CR119 est envisageable pour la première moitié de l'année 2019.

L'abandon du CR119 entre Stafelter et la N11 permet de créer 2 hectares de surfaces boisées et s'inscrit ainsi dans une série de mesures compensatoires de grands projets d'infrastructures exerçant des pressions sur le massif forestier du Gréngewald. La suppression du CR119 permet alors d'augmenter la zone de quiétude ainsi que de diminuer les effets de coupure et le risque de pollution des eaux souterraines.

L'analyse de l'impact sur le trafic résultant d'une fermeture de certains tronçons routiers dans la zone du Gréngewald n'entraîne pas de conséquences ni pour les services de secours, ni sur le trafic en cas d'un barrage de la N11 suite à un accident ou incident sur le tronçon en question. Par contre, il n'y a aucun doute que le CR119 présente actuellement un bipasse si un accident semblable se produit. En cas d'un incident après l'abandon du CR119, une déviation dans un large rayon devra être installée, soit par le réseau des autoroutes A1 et A7, soit par les chemins CR125 et CR126.